

CONSENTEMENT MUTUEL ÉCLAIRÉ

PURIFY PEEL - ACNÉ

LABORATOIRE
ENEOMEY

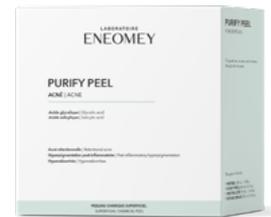
La décision de la réalisation du peeling est prise d'un commun accord entre :

- Le Patient

NOM :

PRÉNOM :

- Le Docteur :



Toute responsabilité inhérente à son évolution et à ses suites est commune.

Le patient reconnaît avoir été informé de l'ensemble des éléments ci-dessous :

✓ L'indication du peeling, les bénéfices attendus et les alternatives thérapeutiques.

✓ Les contre-indications pour lesquelles le peeling ne doit pas être utilisé :

- Grossesse ou allaitement
- Peau irritée ou altérée, plaies ouvertes, acné en phase active
- Infection bactérienne, fongique ou virale active (herpès, verrues, molluscum contagiosum...). Pour les patients sujets à l'herpès, il est recommandé de prévenir la poussée herpétique par un traitement préalable antiviral
- Pathologies cutanées chroniques (rosacée, dermatite atopique, séborrhéique...) ou maladies auto-immunes (collagénose, psoriasis, diabète de type 1, ...)
- Présence de chéloïdes et/ou cicatrices hypertrophiques
- Photosensibilité
- Radiothérapie
- Actes esthétiques professionnels (laser, dermabrasion, mésothérapie, injections, tatouage), interventions chirurgicales récentes sur la zone à traiter et tout autre traitement susceptible de compromettre la structure de la peau
- Traitement médicamenteux topique à base de peroxyde de benzoyle ou de rétinoïdes (adapalène, tazarotène...). Stopper le traitement 15 jours avant le peeling selon l'état de la peau
- Traitement médicamenteux à base de rétinoïdes (isotrétinoïne, alitrétinoïne,...). Stopper le traitement 6 mois avant le peeling selon l'état de la peau et jusqu'à 2 mois après la dernière séance
- Allergie à l'un des ingrédients
- Tout autre cas pouvant exclure le patient après examen médical

✓ L'importance de suivre le traitement de préparation de peau 15 jours avant le peeling et entre chaque séance de peeling, ainsi que le traitement d'entretien durant 2 mois après la dernière séance pour favoriser une bonne tolérance des produits et optimiser les résultats.

✓ Le protocole pour l'application de PURIFY PEEL qui sera réalisé selon l'importance du défaut à corriger, la zone à traiter, la qualité de la peau et le but recherché.

✓ Une sensation de chaleur et/ou des picotements légers à modérés peuvent être ressentis pendant l'application du peeling.

✓ L'importance de respecter le traitement post-peeling qui consiste en l'utilisation d'une crème réparatrice ainsi que d'une protection solaire durant 4 à 5 jours après le peeling.

✓ Des manifestations qui peuvent apparaître après le peeling : un inconfort, des tiraillements, des picotements, un érythème léger, une irritation, une desquamation légère à modérée et/ou une sensation de chaleur.

✓ En cas de persistance de ces manifestations au-delà de 72 heures ou de tout autre réaction indésirable, une consultation est à prévoir dans les plus brefs délais et le traitement doit être interrompu immédiatement.

✓ L'existence d'un risque de réaction allergique inhérent à tout produit d'usage topique.

✓ En cas de manifestations indésirables telles que : oedème, érythème, eczéma, éruption cutanée, asthme, réaction anaphylactique, le patient doit consulter son médecin dans les plus brefs délais et le traitement doit être interrompu immédiatement.

✓ La recommandation de se restreindre à l'utilisation des produits faisant partie du traitement pré et post peeling prescrit par le médecin durant tout le traitement et l'interdiction d'utiliser des produits potentiellement sensibilisants tels que lotions à base d'alcool, gommages abrasifs, produits décolorants ou purifiants, sans l'accord du médecin.

✓ L'interdiction de réaliser des actes esthétiques (laser, dermabrasion, mésothérapie, injections, tatouage, épilation électrique...) ou des séances UV sur les zones à traiter jusqu'à 1 mois après le peeling, selon l'évaluation du médecin. Les séances d'épilation laser peuvent être reprises 15 jours après le peeling.

- ✓ L'interdiction de raser ou d'épiler à la cire la zone à traiter pendant au moins 24 heures avant et jusqu'à 72 heures après le peeling.
- ✓ L'interdiction de prendre des médicaments sans accord médical durant tout le traitement.
- ✓ L'interdiction de s'exposer au soleil et/ou aux UV et l'importance d'utiliser une crème de protection solaire SPF50+ durant le traitement ainsi que les 2 mois après la dernière séance.
- ✓ L'interdiction de se gratter, se maquiller et porter des accessoires qui pourraient traumatiser la peau, tels que des serre-têtes, des chapeaux serrés ou des lunettes, durant 3 jours après le peeling.
- ✓ Un acte médico-chirurgical, même apparemment simple, comporte toujours des risques exceptionnels voir même inconnus. L'évaluation, la prise en charge et le suivi de ces risques est assuré par le médecin.
- ✓ Bien que de bons résultats soient attendus, l'efficacité du protocole ne peut pas être garantie.

En connaissance de cela, le patient s'engage à :

- Se rendre aux consultations définies par le Docteur.
- Respecter les traitements de préparation de peau et post-peeling prescrits.
- Suivre toutes les recommandations du Docteur.

PROTOCOLE PRÉ & POST ACTE EN 3 TEMPS :



DURÉE DU PROTOCOLE :

Environ 4 séances de peelings superficiels à 15 jours d'intervalle sont conseillées.

Le Docteur s'engage à :

- Convenir avec le patient d'un délai minimum de jours à respecter entre la consultation et l'intervention éventuelle.
- Se tenir à la disposition du patient et de son médecin traitant pour répondre à toute interrogation avant et après l'intervention.
- Mettre en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour approcher le résultat souhaité et palier à tout effet indésirable du patient.
- Réaliser un suivi médical régulier lui permettant de mettre à disposition du patient tous les moyens techniques dont il dispose.

Fait à , le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

DOCTEUR

PATIENT